

AVIS PUBLIC

Est, par la présente, donné par le soussigné, Jean Robidoux, directeur général par intérim de la municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka, avis que les membres du conseil, lors d'une séance ordinaire qui sera tenue le mardi, 13 octobre 2020 à 20 h, au 221, rue Centrale, Saint-Stanislas-de-Kostka, statueront sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

Nature et effets de la demande :

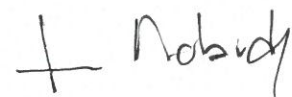
Autoriser la demande DM 2020-010 pour :

- Autoriser la subdivision du lot 5 124 439 en deux. Les deux lots auraient respectivement des superficies de 2249.2 mètres carrés afin de construire des unifamiliales isolées alors que le règlement de lotissement 331-2018 stipule que la superficie minimale pour des lots non-desservis est de 2 787 mètres carrés.

Cette demande est localisée comme suit :
No. Civique: lot no. 5 124 439 cadastre du Québec

Les personnes ou organismes intéressés pourront présenter leurs observations lors de la séance ou encore, par écrit, concernant ces demandes de dérogations dans le cadre d'une consultation écrite de 15 jours qui sera tenue du 30 septembre 2020 au 13 octobre 2020. Les commentaires concernant ces demandes de dérogations mineures doivent être acheminés par courriel à l'adresse info@st-stanislas-de-kostka.ca, par la poste ou déposés dans la boîte à droite de l'entrée principale située au 221, rue Centrale.

Fait et donné à Saint-Stanislas-de-Kostka, ce 30^e jour du mois de septembre 2020.



Jean Robidoux
Directeur général par intérim